

220C0335
FR0010221234-FS0086

24 janvier 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EUTELSAT COMMUNICATIONS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 janvier 2020, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 17 janvier 2020, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés Bpifrance Participations¹ et CNP Assurances², les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société EUTELSAT COMMUNICATIONS et détenir, directement et indirectement, 46 234 135 actions EUTELSAT COMMUNICATIONS représentant autant de droits de vote, soit 19,86% du capital et des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
CDC (à titre direct)	0	0,00
Bpifrance Participations ¹	46 064 251	19,79
CNP Assurances ²	169 884	0,07
Total CDC	46 234 135	19,86

Ce franchissement de seuils résulte d'une diminution du nombre d'actions EUTELSAT COMMUNICATIONS détenues par CNP Assurances à titre de collatéral.

¹ Contrôlée par Bpifrance SA laquelle est contrôlée conjointement à hauteur de 50% par la Caisse des dépôts et consignations et de 50% par l'EPIC Bpifrance.

² Contrôlée par la Caisse des dépôts et consignations.

³ Sur la base d'un capital composé de 232 774 635 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.